

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2026-06

05 août 2026

Convocation du 29 juillet 2026

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Anne-Charlotte BOUILLIEZ, Delphine LUTUN, Émilie OZEEL, MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît DECLERCQ, Alexandre DECODTS, Emmanuel MONKERHEY, Bernard VERHAEGHE.

Membres ayant donné pouvoir :

Ludivine PLANCKEEL donne pouvoir à Alexandre DECODTS.

Mathieu BARDOUX donne pouvoir à Anne-Charlotte BOUILLIEZ.

Diane GRUNENWALD donne pouvoir à Nathalie BALZA

Sabrina BAUDHUIN donne pouvoir à Benoît DECLERCQ

Membres absents excusés :

Cédric WYART

Vérification du quorum :

M. le Maire, vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

M. le Maire rappelle qu'en cas d'absence, les conseillers municipaux ont la possibilité d'envoyer leur pouvoir par mail. Un pouvoir maximum par personne.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Emilie OZEEL lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par le secrétaire de séance du 8 juin 2026, Anne-Charlotte BOUILLIEZ. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, passe à l'ordre du jour.

- Décisions budgétaires modificatives :

M. le Maire indique qu'une erreur de calcul a été faite sur le titre 539 du bordereau 94 de 2025 (Location salle DE Backer week-end du 18 octobre), le titre aurait dû être de 185€ (1 jour et demi réellement effectué), au lieu de 235€ (2 jours). De ce fait, un reversement de 50€ doit être effectué. Le compte 673 (chapitre 67) n'étant pas crédité, il propose de prendre le crédit à l'article 65748 (chapitre 65).

La décision est approuvée à l'unanimité

- Fongibilité des crédits en M57 :

M le secrétaire de mairie précise que la M57 est le plan comptable appliqué aux collectivités

M le Maire informe qu'une autorisation est recommandée par les conseillers municipaux afin d'effectuer des virements de crédits pour réajuster les petits chapitres sans attendre un conseil municipal.

La limite de ces mouvements est encadrée à hauteur de 7.5% par chapitre.

Seule une décision du maire signée est nécessaire, elle devra ensuite être présentée au prochain conseil municipal.

L'autorisation est valable pour le budget 2026 et sera donc à renouveler pour celui de 2027.

La proposition est validée par l'ensemble des élus présents.

- Avis concernant l'extension d'un élevage porcin :

M le Maire informe qu'une demande d'extension d'élevage porcin a été demandée par la EARL du MENEGAT situé au 1445 route de Watten à Noordpeene.

L'extension concerne un élevage de 2812 porcs où équivalents sur NOORDPEENE ainsi qu'une mise à jour du plan d'épandage qui lui se fera sur les communes de NOORDPEENE, OCHTEZEELE, BAVINCHOVE, BROXEELE, BUYSSCHEURE, LEDERZEELE, NIEURLET, RUBROUCK, ZEGERSCAPPEL et ZUYTPEENE.

Les conditions étant réunies pour la consultation publique, celle-ci aura lieu du 3 septembre 2026 au 1er octobre 2026 à la mairie de NOORDPEENE.

Un tour de table fut effectué pour connaître l'avis de chacun, les élus municipaux ne s'y opposant pas, cependant il a été demandé de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les odeurs ainsi que le bruit des ventilateurs entendu parfois sur le centre du village.

M. Benoît DECLERCQ a confirmé dès que possible qu'il y remédiera à ce désagrément, mais avec les fortes chaleurs depuis des semaines il ne peut couper les ventilateurs pour l'instant et faire le nécessaire.

- Communications diverses :

-M. le Maire informe que notre commune est adhérente à l'agence INORD (service d'aide juridique), à la suite des élections municipales de mars 2026 nous n'avons pas désigné de titulaire et de suppléant représentant la commune

Emilie OZEEL et Benoît DECLERCQ se proposent. L'ensemble des élus valide.

TITULAIRE : Émilie OZEEL

SUPPLÉANT : Benoît DECLERCQ

- M. le Maire informe de la proposition des Finances publiques concernant la mise à jour des améliorations des locaux d'habitation.

Les élus ne valident pas cette proposition, ayant déjà une commission CCID nous n'en avons pas l'utilité.

- M. le Maire informe que Mr et Mme VINCENT vont quitter la commune et aimeraient faire un don de vaisselle pour les associations de la commune, le don sera déposé en Mairie ce vendredi après-midi et les associations en seront prochainement informées.

L'équipe municipale remercie Mr et Mme VINCENT pour leur don.

- M. le Maire informe que CŒUR DE FLANDRE AGGLO confirme les créneaux de piscine pour les classes de primaire de NOORDPEENE à la piscine Linéo de WORMHOUT, les séances auront lieu les mardis de 10h45 à 11h25 du 3 septembre au 6 décembre 2026.

Le transport est pris en charge par les 3 communes du RPI.

- M. le Maire informe que la SPA de la Vallée de la LYS assure depuis 20 ans les services de fourrière sur le territoire et qu'une convention sera faite avec la SPA de ST SYLVESTRE CAPPEL d'ici la fin d'année 2026.

- M. le Maire informe que le contrat avec la Poste est bien pris en compte, pour pouvoir bénéficier de la prise et du dépôt de courriers. 2 puces ont été installées : l'une en mairie, l'autre au niveau de la boîte aux lettres.

- M. le Maire informe que l'épareuse achetée il y a 14 ans demande de plus en plus de réparations effectuées au Nouveau Cygne, une fuite d'huile a été constatée.

Un devis a été demandé à la société PM-PRO pour l'achat d'une nouvelle épareuse. Celui-ci est de 34550 € HT soit 41460 € TTC avec possibilité de reprise de l'épareuse actuelle pour 1800€.

Laurent BALZA fera un devis des réparations complètes.

Alexandre DECODTS s'occupe de demander 2 autres devis.

Une proposition de location de matériel a été faite, cela est à voir en fonction du calendrier des besoins d'Alexis et Mickaël employés communaux.

- M. le Maire demande que la haie du château soit coupée avant la brocante du 16 août 2026, Alexandre DECODTS se charge de contacter Mr et Mme GRUNENWALD.

- M. le Maire rappelle qu'à la suite de la décision du conseil municipal les livres de la médiathèque mis en vente pour la brocante ne sont plus descendus par Romain et Mickaël et qu'il y'aura une exposition sur les Mangas le Week-end du 15 et 16 août 2026.

- M le maire demande à Alexandre DECODTS quand aura lieu la réunion pour le calendrier des fêtes 2027, Alexandre Decodts confirme qu'elle aura lieu fin octobre début novembre en présence d'Anne-Sophie agent mairie ainsi que les président(e)s des associations de la commune.

- M le Maire rappelle la date et le repas des aînés à la salle Paul Hazard

Goûter des aînés : mercredi 2 septembre 2026

Repas des aînés : dimanche 27 septembre 2026

Organisés par Alexandre DECODTS et Ludivine PLANCKEEL.

- M. le Maire informe que le tribunal administratif de Lille rejette la demande de Mr et Mme MALEVAEY concernant la prise en charge des frais d'avocat par la commune.

Un courrier a été reçu de Mr et Mme MALEVAEY à la suite de l'arrêté municipal pour les 10 ans de l'entreprise VRD.

La commune a décidé une mise au tribunal pour procédure abusive.

- M. le Maire informe une mise en demeure pour non-conformité sécuritaire des lieux du snacking CHEZ ANTHO.

- M. le maire informe que Mr et Mme LECOUSTRE gérants du restaurant l'Auberge de la PEENE sont en retard de paiement de 6 mois de loyers.

Un courrier par huissier leur a été envoyé

Mr et Mme LECOUSTRE ont confirmé à Nathalie BALZA et Ludivine PLANCKEEL qu'ils n'étaient pas acheteurs des murs.

Nathalie Balza a contacté le notaire de BOLLEZEELE pour une mise en vente au prix de 442000€, celle-ci sera effective la semaine du 10 août 2026.

- M. le Maire informe qu'il reste 32 jours pour le Mécénat de l'église, à ce jour 16000€ ont été récoltés. Une demande de report d'une année sera faite à la Fondation du patrimoine. Alexandre DECODTS est actuellement en train de préparer un prototype de flyers qui sera distribué aux habitants et organisera une réunion courant septembre avec Mme TEQUINE architecte.

- M. le maire annonce que les 4 habitations Flandre Opale habitat nouvellement construites au niveau de la résidence La Châtelaine sont habitées depuis mi-juillet 2026. Mr le Maire en profite pour annoncer que 3 parcelles ont été vendues et qu'il aimerait trouver un moyen de sécuriser le trottoir de la plaine du château afin que les voitures ne s'y stationnent pas.

- Pas de questions ni de suggestions dans la boîte à idées
- M. le Maire ouvre un tour de table afin de permettre aux conseillers municipaux de poser leurs éventuelles questions ou de faire part de diverses observations.

Les échanges suivants ont alors lieu :

Nathalie BALZA 1 ère adjointe, a fait le point concernant le recouvrement des impôts c'est-à-dire les impayés de cantine où de location de salle.

Pour donner suite à la demande de Diane Grunenwald concernant la plateforme des bénévoles, Emilie OZEEL a effectué une recherche de l'application Panneau Pocket qui aurait un coût de 195€ TTC pour 1 an si non adhésion à l'AMRF qui passerait de 145€ TTC.

Émilie OZEEL a contacté MR PYLISER de Cœur de Flandre agglo pour savoir s'il existait une subvention pour le renouvellement de mobilier d'école, n'ayant pas obtenu de réponse due à la période estivale, elle le recontactera en septembre.

Alexandre DECODTS 2ème adjoint informe d'un projet de plantation de haie sur la plaine du château le long de la becque en partenariat avec Le Jardin des Cygnes.

Et rappel la brocante le 16 août 2026 et la ducasse le week-end du 29/31 août 2026.

M. le Maire informe qu'il a reçu une demande de permis de construire pour un poulailler pour la ferme Licour route de Schaecken.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Thierry DEHONDT-
BEDAGUE

Nathalie BALZA

Alexandre DECODTS

Delphine LUTUN

Bernard VERHAEGHE

Laurent BALZA

Anne-Charlotte
BOUILLIEZ

Benoît DECLERCQ

Émilie OZEEL

Emmanuel
MONKERHEY